

## Conférence de presse de rentrée sociale 21 septembre 2017

### Intervention de Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss

#### *Des espérances ou « désespérance » ?*

Cette rentrée sociale revêt un caractère particulier.

Tout d'abord car elle est la première d'un nouveau quinquennat présidentiel, d'un nouveau gouvernement, d'une nouvelle majorité. Avec des nouvelles ambitions et priorités affichées, une nouvelle volonté de penser les réformes et d'impliquer la société civile... Ces signaux représentent un espoir pour les acteurs associatifs de solidarité.

Mais au fil des semaines, d'autres signaux suscitent incertitudes et inquiétudes.

Dès la composition du gouvernement, nous avons exprimé notre surprise et notre déception de ne pas voir apparaître, dans la composition de ce gouvernement, de portefeuilles de l'enfance, de la famille, de la lutte contre la pauvreté et les exclusions, du logement, des personnes âgées...

Il nous a été répondu qu'un nouveau gouvernement, à dimension plus réduite, permettrait davantage de cohérence et de dossiers interministériels.

Sceptiques devant cette orientation, il nous faut aujourd'hui en tirer les premiers enseignements.

**Nos associations de solidarité ont du mal à identifier des interlocuteurs politiques.** La ministre des Solidarités et de la Santé a une telle diversité de domaines dans son portefeuille ministériel et une telle étendue de responsabilités, que nous pouvons craindre un accès limité aux responsables politiques, une disponibilité réduite et une hiérarchisation des thématiques, comme la santé et ses enjeux financiers énormes, avec, pour conséquence, de reléguer les champs de la solidarité, du social et du médico-social, au second plan des « urgences ».

Plus globalement, les premiers mois de ce quinquennat sont davantage occupés, en termes de présence médiatique, par les ministères « économiques » que par les « sociaux », d'où une regrettable sensation de

faire partie des préoccupations non prioritaires, face à la locomotive des économies, des restrictions budgétaires, de la réduction des crédits et des règles financières.

Ce sentiment est d'autant plus fort après les **mesures estivales prises sans concertation, sans véritable étude d'impact et sans lien avec une politique globale** pourtant promise depuis des semaines.

**La baisse de 5 euros des APL** en est une illustration et un signe de la méconnaissance des difficultés que vivent de nombreux ménages extrêmement modestes, ainsi que, bien sûr, les étudiants. Il en est de même s'agissant d'une éventuelle réforme des aides qui ne seraient plus à la charge des ménages, mais reportées sur les bailleurs sociaux...

#### **Autre mesure : la réduction drastique, sans préavis, des contrats aidés.**

La justification est double : un financement non assuré par le gouvernement précédent, mais aussi une inefficacité dans l'intégration à l'emploi, en reprochant – c'est un comble ! – que le modèle économique associatif ou des collectivités locales n'était pas équilibré et que le dispositif des contrats aidés suppléait à des subventions qui ne sont plus attribuées par l'État ou les collectivités territoriales. Tout cela, en occultant la situation des personnes !

Il aurait sans doute été plus intelligent de se montrer plus exigeant sur les obligations de formation, d'accompagnement des personnes, de vigilance sur les publics les plus éloignés de l'emploi, que de trancher sans concertation et sans mesurer les conséquences pour les acteurs et surtout pour les publics.

D'une manière générale, le secteur associatif a la sensation extrêmement désagréable que **l'entrée dans les dossiers se fait exclusivement sous l'angle économique**, avec cette idée sous-jacente que si l'économie va mieux, le social suivra...

Or, c'est mésestimer le rôle sociétal dans son ensemble, du partage des efforts, de l'esprit de solidarité et de mutualisation qui a prévalu dans nos choix de société.

La vision libérale, comme les expériences internationales, ne peuvent donner confiance en cette fameuse redistribution toujours différée, toujours conditionnelle à une « certaine utilité sociale » et à une **recherche d'efficacité à court terme, écartant et culpabilisant ceux qui sont à la marge** (chômeurs, personnes handicapées, pauvres, étrangers...).

Cette vision contribue également à faire des associations, des prestataires de services, et non des acteurs susceptibles de participer à la co-construction des politiques publiques, comme le veut pourtant la Charte des engagements réciproques qui lie l'État, les collectivités territoriales et les associations.

Et puisque le gouvernement utilise le terme « investissement social », il doit accepter le principe que tout investissement est d'abord une dépense, avant de produire ultérieurement des bénéfices.

L'Uniopss, qui représente les associations des champs sanitaire, social et médico-social, porteuses d'innovation sur les territoires, est prête à s'engager dans la co-construction de réformes structurelles et transversales. Tout en sachant que ces réformes ne pourront réussir qu'avec un véritable projet social, impliquant aussi des mesures immédiates, pour que les plus fragiles ne soient pas les éternels oubliés sur le bord du chemin....